

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2022

Sous la présidence de : **Monsieur Jean-François FOUNTAINE.**

Autres membres présents : **Madame Aya KOFFI - Monsieur Jean-Bernard HARENG - Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX --- Monsieur Vivien JULHES - Monsieur Eric PASQUIER - Madame Marie-Bernadette GAUTHIER VATRÉ, Monsieur Jean-Claude COSSET, Madame Catherine MARCY- Madame Anne-Marie BAUDON.**

Étaient excusés : **Madame CARLIER-MISRAHI (pouvoir à M. FOUNTAINE) - Madame Jasmine COOCHE - Monsieur Siegfried CHARRIER (pouvoir à M. JULHES) – Madame Delphine CHARIER (pouvoir à M. PASQUIER) - Monsieur El Abbès SEBBAR (pouvoir à M. HARENG) – Madame Françoise COHEN (pouvoir à Mme BAUDON) - Madame Chantal MURAT (pouvoir à Mme FLEURET-PAGNOUX).**

Secrétaire de séance : **M. Vivien JULHES.**

Dates de convocation.....	29 septembre 2022
Nombre de membres en exercice.....	17
Nombre de membres présents ou ayant donné procuration.....	16
Nombre de votants.....	16
Pour.....	16
Contre	0
Abstention.....	0

N°16 : Autorisation de signer la convention entre le CCAS et l'Institut Saul Alinsky

Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale de La Rochelle demande à Madame la Vice-présidente de présenter la convention de partenariat avec l'Institut Saul Alinsky.

La présente convention a pour objet de décrire les conditions et les modalités de collaboration entre les parties, dans le cadre de la mise en œuvre de l'animation du comité d'usagers.

Elle détermine également la participation financière du CCAS.

La convention est conclue pour la période du 6 octobre au 31 décembre 2022.

Au vu de ces éléments il est proposé :

- d'autoriser la Vice-présidente à signer la convention et tout document y afférant.
- d'affecter le budget nécessaire soit 3 jours à 900 € coût total de 2 700 €.

CETTE PROPOSITION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Président,

Jean-François FOUNTAINE